

De la nécessité de concevoir pour l'esquimau un dictionnaire sans mots

Guy CORNILLAC

Université de Savoie, Chambéry, France

Il existe dans toute langue, disait Gustave Guillaume, à quelque typologie qu'elle appartienne, deux types de signifiés : ceux qui sont institués de manière permanente en pensée -et que le sujet parlant trouve en lui, prêts à emploi au moment où s'engage l'acte de langage- et ceux qui, n'ayant pas d'existence permanente dans l'esprit, sont tout entiers à construire, dans le moment du besoin, pour répondre aux impératifs de la visée de discours¹

Dans la systématique particulière des langues indo-européennes -qui n'a, on le sait, rien d'universel- les signifiés institués correspondent aux mots, les signifiés à construire, que l'esprit ne porte pas en lui de manière provisionnelle, s'identifient, eux, aux syntagmes et aux phrases.

Poisson, leurre, pêcher représentent ainsi, en français, des signifiés de langue, individués en pensée ; *un gros poisson, un tout petit leurre, pêcher au bord d'un lac* des signifiés complexes, créés momentanément pour traduire des idées singulières, qui, en raison de leur trop grande singularité, ne peuvent s'instituer au plan puissanciel de la langue.

Les idées trop étroitement particulières -- trop circonstancielles -- disait Gustave Guillaume, ne se conceptualisent pas dans l'esprit, et n'ont pas à proprement parler, en l'absence d'un mot chargé de les exprimer, d'existence linguistique. Elles n'existent pas dans la langue, de sorte que c'est au discours qu'il appartient de les construire, avec les mots que la langue lui offre²

C'est sur cette distinction entre signifiés de langue institués et signifiés de discours non-institués que repose l'élaboration des dictionnaires, dont la visée est de donner une représentation, plus ou moins étendue selon l'exhaustivité des ouvrages, du fonds de notions pré-construites auxquels le sujet parlant peut avoir recours pour dire son expérience.

On objectera peut-être, à propos des langues indo-européennes et du français plus particulièrement, pris ici comme témoin de leur systématique, que le mot ne correspond pas toujours, comme on vient de le laisser entendre, à une notion de langue instituée. A preuve les néologismes.

¹ Cf. *Leçons de linguistique 1957-1958*, leçon du 5 décembre 1957, disponible sous forme de dactylogramme au Fonds Gustave Guillaume de l'Université Laval, Québec.

² GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1942-1943, série B*, leçon du 10 juin 1943 (02), disponible sous forme de dactylogramme au Fonds Gustave Guillaume de l'Université Laval, Québec.

Si l'on considère à titre d'exemple, et dans l'intention de nous rapprocher analytiquement de la situation de l'esquimau, ceux formés par préfixation ou suffixation tels que *nobeliser*³, *avionner*⁴, *dégauloiser*⁵, force nous est de constater en effet que les mots en question ne résultent pas du passage en discours d'un signifié lexical de langue unique, comme il en va de l'emploi de *nobel*, *avion* ou *gaulois*, mais qu'ils font au contraire l'objet d'une création notionnelle momentanée à l'aide de plusieurs éléments formateurs lexicaux.

Le mot en tant qu'unité structurale sert alors dans ces cas d'assiette à une partie de la construction de la signifiante contenue dans la phrase -- construction ectopique en quelque sorte, dans la mesure où, en français comme dans les autres langues indo-européennes, ce n'est pas dans le cadre étroit du mot que se définissent systématiquement les notions complexes, mais dans celui plus large du syntagme.

On notera cependant, comme une remarque riche d'enseignement, que les créations lexicales du type de celles que nous venons de citer ne survivent pas comme telles dans la systématique française, laquelle tend à ne retenir dans le mot qu'une notion simple sémantiquement inanalysable.

Les néologismes sont en effet des constructions momentanées, la plupart du temps non reprises, et qui rapidement disparaissent. Ceux qui, au contraire, ont la faveur des locuteurs s'instituent en langue grâce au processus de lexicalisation.

Du point de vue mécanique, psychomécanique plus précisément, cela signifie alors qu'il arrive un moment, dans l'histoire de la langue, où la signifiante que le sujet parlant doit reconstruire à chaque fois dans le cadre du mot -lorsque celui-ci est néologisme- cette signifiante est finalement transférée à un élément de langue unique qui la condense en lui.

L'élément en question est un signifié lexical nouveau qui s'ajoute à la liste ouverte des sémantèmes que la langue détient en elle.

La création de discours devient alors pré-construction, pré-fabrication -si l'on ose dire ainsi- de langue. Et le mot, s'il reste encore analysable -en raison de la transparence de sa couverture sémiologique- n'est, à tout le moins, plus analysé. Il ne fait plus, autrement dit, en dépit des apparences, l'objet d'une construction lexicale.

C'est ce qu'il est advenu de mots comme *rejeter*, *détourner*, *supermarché*, *civilisation*, *détonation* et de quantité d'autres construits à l'origine au moyen de plusieurs éléments formateurs, et désormais institués en pensée au même titre que *eau*, *table*, *cheval*, c'est-à-dire sous les espèces d'un signifié de langue unique.

De sorte que, pour l'essentiel, et sans entrer dans des considérations de détail qui mériteraient que l'on évoque, entre autres, la situation systématique particulière des mots composés, les mots relevés en discours, dont les dictionnaires font l'inventaire, représentent bien, en français et dans les langues indo-européennes en général, des notions de langue instituées.

³ «André Lwoff, Jacques Monod et François Jacob sont nobélisés en 1966», *Sciences et Avenir* 2667, octobre 1989:105.

⁴ Parlant d'un moteur, celui-ci bénéficie du «double allumage, selon une technique héritée de la version *avionnée* de ce moteur», *l'Automobile* 521, novembre 1989.

⁵ GOSCINNY et UDERZO, *Le domaine des Dieux*, Paris, Dargaud, 1971:9.

La situation est radicalement différente en esquimau, où le mot apparaît généralement en phrase non pas sous la forme d'une unité lexicale homogène, impénétrable à l'analyse, mais sous la forme d'un complexe sémantique pouvant inclure un nombre élevé d'éléments formateurs, tous clairement identifiables, et participant de manière vivante à la lexigénèse.

La forme canonique d'un mot esquimau s'identifie en effet à la présence à l'initiale d'un élément de matière lexicale, communément appelé base, suivie d'éléments de morphologie lexicale en nombre variable⁶, lesquels sont à leur tour suivis d'éléments de morphologie grammaticale qui concluent le mot et déterminent son comportement syntaxique.

Soit en formule :

Matière lexicale + morphologie lexicale + morphologie grammaticale

et, à titre d'exemples :

IQALU⁷-UJAQ-Ø

poisson-ressemblance-fonction sujet singulier
un leurre

IQALU-TJUAQ-Ø

poisson-gros-fonction sujet singulier
requin

IQALUK-PU-Q

poisson-procès-3ème personne sing
Il prend un poisson

IQALUK-SIU-RUTI-Ø

poisson-chercher-instrument-fonction sujet singulier
une ligne de pêche

IQALUK-SIU-TU-Q

poisson-chercher-procès-3ème personne sing
Il pêche.

IQALUK-SIU-RUMA-TU-Q

poisson-chercher-désirer-procès-3ème pers. sing
Il souhaite pêcher.

IQALUK-SIU-QATI-QA-RUMA-LAUQ-TU-Q

poisson-chercher-compagnon-avoir-désirer-passé-procès-3ème pers. sing.
Il souhaita avoir un compagnon de pêche

IQALUK-SIU-QATI-QA-RUMA-LAUQ-NNGI-TU-Q

poisson-chercher-compagnon-avoir-désirer-passé-négation-procès-3ème pers. sing.
Il ne souhaita pas avoir un compagnon de pêche

⁶ Aucune recherche n'a, à notre connaissance, été entreprise pour déterminer le nombre maximum d'éléments de morphologie lexicale que peut contenir un mot esquimau. La demi-douzaine est en tout cas chose courante; la douzaine, et plus, chose possible.

⁷ Dans certaines constructions, la consonne finale de l'élément formateur **iqaluk** disparaît pour des raisons psychosystématiques qui nous échappent.

A noter que la liste de mots présentée ci-dessus ne constitue qu'un maigre échantillon des possibilités de créations lexicales ayant à l'initiale l'élément IQALU(K).

On pourrait en effet multiplier, sans jamais atteindre l'exhaustivité, les lexigenèses réalisables à partir de cet élément formateur. Et il en irait de même quel que soit l'élément de matière lexicale considéré.

D'où il ressort que le mot esquimau n'est pas une unité à la charge sémantique stable, prévisionnellement définie en langue.

Ainsi IQALUK, même s'il peut paraître seul en phrase -il est alors doté d'une morphologie grammaticale négative qui signifie la fonction sujet singulier- ne constitue pas, à l'inverse de son homologue *POISSON* en français, l'élément systématique porteur à lui seul de la charge lexicale du mot.

Celle-ci est au contraire distribuée en langue entre les éléments de matière lexicale d'une part, et les éléments, en grand nombre, de morphologie lexicale, d'autre part⁸.

On se trouve donc avec l'esquimau en présence d'une systématique où le mot n'est pas -- à l'inverse de ce qui se passe en français -- prévu en langue comme le cadre formel d'une notion unique apportée par le lexème. Il est au contraire conçu en pensée comme le site d'élaboration d'une partie plus ou moins étendue de la signification de la phrase -- le cas extrême étant celui, fréquent, où le mot parvient à lui seul, grâce à plusieurs unités systématiques en lui réunies, à traduire l'événement plus ou moins complexe dont parle la phrase. Songer à

IQALUKSIUQATIQRUMALAUQTUQ

Le mot, autrement dit, se présente à l'esprit non pas comme une entité déjà constituée, qu'il suffirait de faire entrer en phrase sous traitement morphologique approprié, mais comme une forme vide de substance lexicale, qu'il convient dès lors de remplir en réunissant, selon une syntaxe définie, les différents éléments de signification que la langue détient en elle sous les espèces d'éléments formateurs de mots.

Certes, la lexicalisation, telle que nous l'avons définie à propos du français, existe en esquimau. Cela signifie qu'il est des cas dans cette langue où, contrairement à ce que laisse supposer la structure sémiologique du mot, ce dernier peut ne plus être en fait le résultat d'une création notionnelle en plusieurs éléments formateurs.

UQAUJAQ construit à l'origine à l'aide de deux unités de langue UQAQ⁹ = *langue* et UJAQ = *ce qui ressemble à*, pour désigner la feuille du saule, laquelle ressemble effectivement à une

⁸ Le Père Schneider, dans son dictionnaire des infixes de l'Ungava, en compte 933. Ce chiffre paraît toutefois beaucoup trop élevé. Il résulte en effet du recensement non seulement des éléments de morphologie lexicale individués, mais également des agglutinations d'éléments simples correspondant en français à des idées singulières. Ainsi par exemple, à côté de **-u-** traduisant l'idée d'existence et de **-jaq** traduisant *grosso modo* l'idée : «ce qui fait l'objet d'un procès», trouve-t-on **-ujaq** traduisant l'idée de ressemblance. Or, sans doute, y a-t-il lieu de concevoir **ujaq** non pas comme un élément distinct, mais comme la réunion des deux éléments pré-cités, et traduisant l'existence (**-u-**) non de nature, mais résultant d'un procès (**-jaq**) : celui de perception mentale particulière. **Iqaluujaq**, c'est non pas ce qui est poisson, mais ce qui est perçu poisson, par association d'idées.

langue, est sans doute de ce type dans la mesure où il signifie désormais non plus la feuille de saule en particulier, mais la feuille de l'arbre en général quelle qu'en soit la forme.

On est donc conduit à considérer la séquence **UQAUJAQ**, dans l'état actuel de l'esquimau de l'Ungava, non plus comme la réunion en discours de deux signifiés de langue **UQA(Q)** et **UJAQ**, mais comme le signe d'un élément de matière lexicale unique institué en langue : le sémantème **UQAUJAQ**.

Il n'est pas toujours aisé cependant de se prononcer de manière sûre sur l'occurrence du phénomène de lexicalisation. Les indices fiables que pourrait apporter la sémiologie sont rares. Celle-ci, en effet, contrairement à ce qui se passe dans les langues indo-européennes, tend à rester toujours transparente, et à éviter les accidents phonétiques oblitérateurs de l'étymologie du mot.

Aussi bien, si l'on s'en tient à la tendance, laquelle constitue "le véritable fait linguistique" comme aimait à le rappeler Gustave Guillaume -qui tenait cet enseignement de Vendryès- l'important à retenir est que le mot esquimau apparaît en phrase sous les espèces d'une création lexicale singulière, différente d'un acte de langage à l'autre -ou destinée à être répétée chaque fois de manière identique pour respecter les conventions linguistiques établies dans un dialecte donné.

Ainsi, par exemple, selon les dialectes que l'on considère -l'intercompréhension fait donc souvent défaut¹⁰- une orange se dira toujours **PATTA-UJAQ** : littéralement : *ce qui ressemble à une balle*; le requin, **IQALU-ALUK** : *le gros poisson*; la sardine, **IQALU-RULUK** : *le vilain petit poisson*; l'éléphant : **IMI-TUTI-LIK** : *ce qui a un instrument pour boire*¹¹.

Le mot étant, en esquimau, site de construction de signification, on conçoit aisément qu'un dictionnaire de mots dans cette langue soit peu approprié et tout aussi incongru, en définitive, qu'un dictionnaire de syntagmes ou de phrases en français.

Pour remplir sa fonction, laquelle est, rappelons-le, de recenser les notions instituées en langue, le dictionnaire, en esquimau, doit donc faire état non pas des mots formés en discours, mais des éléments formateurs à l'aide desquels les mots, en discours, sont construits.

Ce qui signifie, en d'autres termes, qu'un dictionnaire esquimau ne peut pas être, à proprement parler, un inventaire de choses dites, comme le voudrait l'étymologie du terme, mais qu'il doit au contraire être conçu comme le recueil des unités non-dites, non utilisables individuellement -à l'exception des éléments de matière lexicale- que sont les constituants de mots.

Il faudrait donc, pour respecter ce que le Père Schneider appelait *le génie de la langue esquimaude*, imaginer un ouvrage qui réunirait en lui les éléments formateurs en question, avec leur traduction -ouvrage auquel s'ajouterait une grammaire qui en décrirait les possibilités combinatoires.

⁹ La consonne finale de **uqaq** tombe ici sous l'influence de l'élément formateur **ujaq** -sans que nous puissions, là encore, en donner la raison.

¹⁰ Cf. CORNILLAC, G., «Résistance à l'emprunt lexical et émiettement dialectal en esquimau», *Systématique du langage*, 1, Lille, Presses Universitaires, 1983:81-93.

¹¹ Cf. DORAIS, L.- J., *Lexique analytique du vocabulaire inuit moderne au Québec - Labrador*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

Or les difficultés en la matière ne manquent pas. Elles sont dues au peu de connaissance que nous avons de la syntaxe interne du mot, au nombre élevé d'éléments de morphologie lexicale institués dans cette langue et au caractère très général du contenu de signification que ces derniers véhiculent. Les éléments de morphologie lexicale condensent en effet toujours en eux des impressions fugaces, beaucoup plus difficiles à saisir que celles contenues dans les sémantèmes. Il suffit pour s'en convaincre de songer aux multiples effets de sens que peuvent prendre le préfixe *re-* ou le suffixe *-ette* en français.

Ces difficultés n'ayant pu être surmontées, la langue esquimaude a donc été en général décrite, au plan lexicographique, selon le modèle des langues indo-européennes.

Les dictionnaires esquimaux sont ainsi, à peu d'exception près¹², des dictionnaires de mots. La présentation classique est celle qui consiste à entrer tous les éléments de matière lexicale, ou sémantèmes, avec leur traduction -laquelle est aisée à saisir- et à faire figurer à leur suite une liste, par nécessité limitée, de créations lexicales ayant pour base les éléments en question.

De tels ouvrages sont donc nécessairement placés sous le signe de l'incomplétude dans la mesure où ils privilégient, des notions de langue instituées, celles contenues dans les sémantèmes -laissant à d'autres ouvrages le soin de faire état des notions véhiculées par la morphologie lexicale.

Mais, par delà leur indigence lexicographique, manifeste lorsqu'on réalise que la quasi-totalité des vocables d'un texte dont on souhaiterait pénétrer le sens n'y figurent pas, les dictionnaires ainsi conçus présentent surtout le défaut de ne pas être conformes à la systématique de la langue esquimaude, laquelle n'est pas une langue où l'on apprend des mots, mais une langue où l'on apprend à faire des mots.

¹² Nous renvoyons ici le lecteur à la démarche adoptée par notre confrère Ronald Lowe dans ses descriptions lexicographiques des dialectes de l'Arctique de l'Ouest canadien. Cf. bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

CORNILLAC, G.

1983 "Résistance à l'emprunt lexical et émiettement dialectal en esquimau", *Systématique du langage* 1, Lille, Presses Universitaires.

DORAIS, L.-J.

1978 *Lexique analytique du vocabulaire inuit moderne au Québec-Labrador*, Québec, Presses de l'Université Laval.

EGEDE, P.

1750 *Dictionarium Grönländica-Danico-Latinum*, Hafniae (Microfiches : Inter Documentation Company).

FABRICIUS, O.

1804 *Den Grønlandske Ordbog*, Kjøbenhavn (Microfiches : Inter Documentation Company).

GUILLAUME, G.

1973 *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

inédit *Leçons de linguistique 1957-1958*, Fonds Gustave Guillaume, Université Laval, Québec.

inédit *Leçons de linguistique 1942-1943, série B*, Fonds Gustave Guillaume, Université Laval, Québec

LOWE, R.

1983 *Kangiryuarmit uqauhingita numiktittitdjutingit, Basic Kangiryuarmit Eskimo Dictionary*, Inuvik, Committee for Original Peoples Entitlement.

1984a *Uummarmiut uqalungiha mumikhitchirutingit, Basic Uummarmiut Eskimo Dictionary*, Inuvik, Committee for Original Peoples Entitlement.

1984b *Siglit inuvialut uqausiita kipuktirutait, Basic Siglit Inuvialuit Eskimo Dictionary*, Inuvik, Committee for Original Peoples Entitlement.

SCHNEIDER, L.

1970 *Dictionnaire esquimau-français du parler de l'Ungava et contrées limitrophes*, Québec, Presses de l'Université Laval.

1979 *Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude*, Québec, Direction Générale du Patrimoine, Ministère des Affaires culturelles.